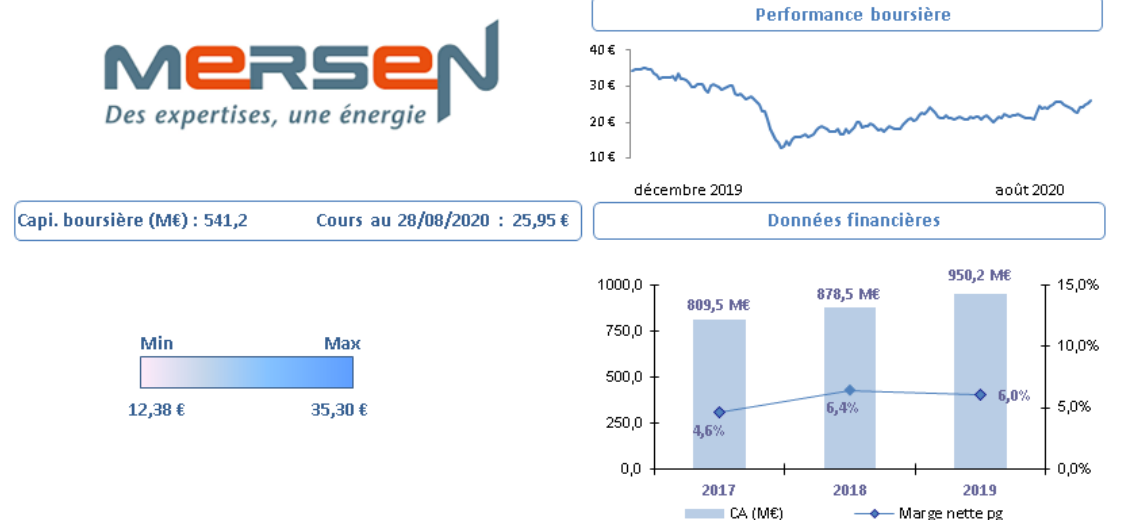


Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

- Mersen est la pépite de la semaine de Didier Roman, Gérant chez Haas Gestion
- Bastide le Confort Médical et ID Logistics sont les publications de la semaine

La pépite de la semaine



Par Didier Roman, Gérant chez Haas Gestion

Autant commencer par là. Mersen est un groupe industriel, avec 55 usines, 15 centres de R&D, 6 800 personnes et des capex de l'ordre 50/60 M€ par an. C'est aussi un groupe qui a su mettre fin à des années d'errance stratégique en se concentrant sur deux divisions: les spécialités électriques (Electrical Power) et les matériaux avancés (Advanced Materials) en privilégiant « une croissance rentable et durable ».

Les dynamiques de croissance sont clairement en faveur de la division AM, plus « capital intensive » mais plus rentable, et le chiffre d'affaires se répartit presque équitablement entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie/Afrique/Latam. Les débouchés sont eux aussi diversifiés avec, en fer de lance, les « marchés de développement durable » (ferroviaire, électronique, énergies renouvelables, traitement de l'eau, efficacité énergétique, véhicule électrique) - avec de solides perspectives (cf plan de relance), à côté des « Autres Marchés » plus matures (chimie, aéronautique et industries de procédés).

Bien-sûr le premier semestre a été difficile avec une baisse de 13,4% du CA et de 300 pb de la marge opérationnelle (8,1% CA), ce qui, avec le renforcement des stocks, a pesé sur le ratio d'endettement (2x Ebitda) qui reste largement supportable. Mersen ne donne pas de guidance pour la seconde moitié de l'année, mais le net ralentissement de la décroissance en Asie au deuxième trimestre (et en juin ailleurs) permet de nourrir quelques espoirs sur les autres zones géographiques même si l'aéronautique (< 6% du CA) restera déprimée. Ces incertitudes sont, nous semble-t-il, chèrement payées puisque, à moins de 6x EV/Ebitda 2021 sur la base d'un consensus prudent (CA + 10%, MOP + 100 pb), la valorisation est au tapis.

Les opérations de la semaine

Avenir Telecom – Le groupe annonce la mise en œuvre d'un financement obligataire visant à soutenir l'accélération de son plan de développement. Le montant maximal de l'opération, hors exercice des BSA attachés aux OCA, se chiffre à 36 M€. L'entrée en vigueur de ce contrat reste toutefois conditionnée à la finalisation du regroupement d'actions prévue le 29 septembre 2020, à raison d'1 action regroupée pour 80 actions anciennes.

Les publications de la semaine

Bastide Le Confort Médical – CA T4 (+19,36% YTD) – La société témoigne d'un surcroît d'activité pendant la crise sanitaire et a enregistré un CA T4 en croissance de 34,9% à 115,2 M€, dont 32,9% en organique. Cette bonne performance se traduit sur l'ensemble de l'exercice avec une activité en hausse de 15,4% à 382,0 M€. Les activités « Maintien à domicile », « Respiratoire » et « Nutrition-Perfusion-Stomathérapie » ont généré un CA annuel respectif de 188,0 M€ (+21,0%), 100,0 M€ (+10,8%) et 94,0 M€ (+9,3%). Enfin, le CA 2020/21 de Bastide se verra renforcer de 9 M€ grâce à l'intégration de sociétés acquises en juillet en France et en Espagne. Le groupe entend poursuivre son développement organique et renforcer ses activités via des croissances externes ciblées. **Le titre s'apprécie de 7,21% le jour suivant la publication.**

ID Logistics – Résultats S1 (+3,44% YTD) – Sur un CA S1 déjà publié en progression de 4,3% à 776,6 M€, la société enregistre un ROC en hausse de 3,1% atteignant 20,1 M€. La MOC quant à elle reste stable à 2,6%, de même que le résultat net qui s'établit à 6,5 M€ contre 6,6 M€ un an plus tôt. Le groupe a vu sa dette nette diminuer de 34,7 M€ à 434,2 M€. Aucune guidance n'a été communiquée par la société. **Le cours prend 0,21% à l'issue de la publication.**

L'agenda de la semaine

03/09/2020

Stef – Résultats S1

04/09/2020

SMCP – Résultats S1

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Terence Gerber

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recombinaison de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès des personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Want to change how you receive these emails? You can update your preferences or unsubscribe from this list.

